

## **Séance du Conseil d'administration du 15 février 1995**

Présents: Y. Pageau, prés., B. Gendreau, trés., C. East, secr., Albert Morf et Eric Volant  
S'étaient excusés: Maurice Bélanger, Liliane Bulotta et Aubert Hamel.

### **Ordre du jour**

1. Fédération canadienne des professeurs retraités.
2. Assurances-groupe maladie
3. Bourse APR-UQAM

#### **1. Fédération canadienne des professeurs retraités.**

Rien de neuf à ce sujet. M. Pageau compte participer à la réunion exploratoire qui aura lieu en mai lors du Congrès des Sociétés savantes. Il rencontrera à la même occasion M. Rodrigue Saint-Laurent, professeur à l'UQAC concernant son projet de créer une fédération québécoise des professeurs retraités.

#### **2. Assurances-groupe pour les professeurs retraités.**

Les informations colligées par Yvon Pageau semblent indiquer qu'une assurance-groupe maladie (services dentaires non inclus) pour les retraités serait difficilement réalisable pour toutes sortes de raisons: niveau inabordable de la prime (probablement plus de 1200\$, s'il faut inclure la part que l'Université ne paierait pas), résistance des professeurs actifs à supporter ce poids supplémentaire des aînés plus sujets à la maladie).

Les membres présents souhaitent cependant qu'un rapport substantiel sur ce sujet soit remis aux membres de l'APR-UQAM lors de l'assemblée générale annuelle.

#### **3. Bourse APR-UQAM**

M. Yvon Pageau soumet un projet de création d'une Bourse-APR-UQAM devant servir à la constitution de bourses pour étudiants. Cela constituerait la participation particulière des professeurs retraités à la campagne de souscription l'Université présentement en cours.

Les membres du Conseil s'entendent pour soumettre le projet suivant à l'assemblée générale:

1.- Création de cette Bourse en lieu et place d'une contribution individuelle à la levée de fonds de l'UQAM.

2.- Proposer une cible de 1 000\$ comme contribution individuelle à ce fond pour chaque professeur retraité, contribution à effectuer en un seul versement ou en plusieurs versements annuels à échelonner sur deux à cinq ans.

3.- Proposer que cette Bourse ne serve qu'aux étudiants sous la forme prioritaire suivante selon les ressources disponibles: 2 bourses de 1000\$ pour des études de 1er cycle, 1 bourse de 2000\$ au second cycle et une bourse de 2000\$ au troisième cycle.

Conrad East, secrétaire